



à la une

Rassemblement en hommage aux victimes des attentats

TARIFS 2016 LOCATION DE SALLES



| | Commune | Hors commune |
|--|---------|--------------|
| Salle des fêtes | | |
| Vin d'honneur, thé dansant, jeux | 50 € | 70 € |
| Toutes activités | 180 € | 280 € |
| Local annexe | 30 € | 30 € |
| Tarif comité d'entreprise | | 140 € |
| Salle de la convivialité (en journée) | | |
| Sans repas | 50 € | 70 € |
| Avec repas (sans cuisine) | 70 € | 100 € |

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

| | |
|---|-----|
| Urgences (par téléphone portable) | 112 |
| Samu | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |

Eau 02 33 72 27 83
Astreinte téléphonique

Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Les abords du terrain de sport de la Hure de Loup ne sont pas une décharge sauvage ! Les déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent les nuisibles. Ces actes d'incivilité sont sanctionnables.

Les encombrants, végétaux et cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou de Condé-sur-Vire (du lundi au samedi).



vie pratique

Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte Kiosk Agglo

Vous avez entre 13 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants.

Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr

Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)

Réservation au 02 33 05 05 05

Info sur www.saint-lo-agglo.fr



Actualités, photos, histoire, renseignements pratiques, ...

www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

| | |
|------------------|--|
| en semaine | de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 |
| le samedi | de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 |
| le dimanche | de 10 h 00 à 12 h 00 |
| les jours fériés | de 10 h 00 à 12 h 00 |

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Brûlage des végétaux

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

Autorisé

du 1^{er} novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

Tous les feux sont interdits du 1^{er} avril au 31 octobre.

Pour suivre
pas à pas
la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2015 - n°41 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°42 - Juin 2016.

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez les à la mairie.



sommaire

à la une

- 1 Hommage

vie pratique

- 2 Infos pratiques
- 3 Le mot du maire

vie municipale

- 4 Les échos du conseil
- 6 Sainte-Suzanne, son logo
- 6 et les réseaux sociaux

vie communale

- 7 Premier trimestre à l'école
- Agenda des événements
- 8 Le repas des anciens
- Carnet de l'année

vie des assos

- 8 Le comité des fêtes
- 9 Club de l'amitié
- Les goëlands
- Anciens combattants
- 10 Gym volontaire
- Société de chasse
- 11 Espoir Sainte-Suzannais
- Tennis de table

Patrimoine

- 12 Les journées du patrimoine

Un cahier spécial Tour de France
au centre du journal

Le mot du maire



Cette année 2015 aura été marquée par deux terribles attentats sur le territoire Français. Ces meurtres perpétrés par des barbares au nom d'une religion qu'ils ne connaissent même pas ont généré un sursaut national. Partout en France, au delà de nos convictions politiques ou religieuses, beaucoup sont sortis dans les rues, sur les places des villages, pour rendre hommage aux victimes, mais aussi, sans haine, défendre les valeurs qui sont les nôtres : liberté, égalité, fraternité et affirmer notre attachement à notre démocratie, notre mode de vie.

C'est notre devoir de faire vivre ces valeurs et de les transmettre à nos jeunes. Sainte-Suzanne peut être fière, de nombreuses personnes (dont beaucoup d'enfants) se sont rassemblées sur la place pour respecter une minute de silence et entonner la Marseillaise.

Moments de mémoire et de transmission, les cérémonies du 8 mai et du 11

novembre rassemblent anciens combattants et jeunes générations. Appréciee de tous, la présence d'une trentaine d'enfants fait de cet événement une belle cérémonie.

2016 s'annonce sous de meilleurs auspices : le Tour de France passe chez nous et de plus, le départ réel a lieu devant la Carrière. Nous devons faire en sorte que cet événement reste dans les mémoires. Je vous invite à rejoindre l'association créée pour animer la commune et son dynamique président, Frédéric André, nous aurons besoin de tous, jeunes et moins jeunes. Dans ce bulletin vous trouverez un article spécial Tour de France.

A vous et vos familles, le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016.

Antoine Aubry
Maire



Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique "Conseil municipal" ou à la mairie.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 25 juin 2015

Temps partiel pour les agents publics

Le maire rappelle à l'assemblée que le temps partiel sur autorisation et le temps partiel de droit constituent des possibilités d'aménagement du temps de travail pour les agents publics.

Les principes généraux sont fixés par les articles 60, bis et quater de la loi du 26 janvier 1984 (dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale) et le décret n° 2004-777 du 29 juillet 2004 (mise en oeuvre du temps partiel dans la fonction publique territoriale) modifié par le décret n° 2008-152 du 20 février 2008.

Il appartient au conseil municipal, après avis du comité technique paritaire, d'ouvrir la possibilité d'exercice du temps partiel dans la collectivité et d'en définir les modalités d'application. C'est au maire d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services.

Considérant l'avis du comité technique

paritaire du 16 Juin 2015, le maire propose d'instituer le temps partiel.

Redevances d'occupation du domaine public EDF et GRT Gaz

Le conseil décide de solliciter la redevance d'occupation du domaine public à EDF-GDF au titre de l'année 2015 pour le montant forfaitaire de 197 €.

Le maire propose au conseil de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente. Pour l'année 2015, la redevance sera de 117 €.

QUESTIONS DIVERSES

• Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de dérogation scolaire. Il notifiera l'avis de refus.

• David Besnard informe le conseil sur le versement du FPIC (fond de péréquation inter-communal) soit 11 386 € de recette cette année.

• Jean-Claude Hérard entame la discussion sur la réfection des passages piétons et indique que l'intervention sur la voirie est réglementée. Le conseil prend l'option de repeindre les passages piétons sur la voirie communale.

• Frédéric André demande qu'il n'y ait pas de réunion systématique tous les mois mais selon les besoins.

• Sébastien Giard demande qu'il soit regardé l'assiette d'imposition de l'ancien garage communal.

• John Philipot parle des futures Journées du patrimoine. La commune de Sainte-Suzanne est inscrite pour la découverte de l'église et de son environnement.

• Annabelle Lavigne parle du lancement du concours de logo pour la commune.

Conseil municipal du 24 septembre 2015

Un logo pour la commune

Le conseil municipal prend connaissance des quatre participations dans le cadre du concours "Un logo pour la commune".

Le conseil municipal décide de retenir le logo proposé par Annabelle Lavigne.

A la demande des conseillers, quelques retouches seront faites avant la présentation officielle.

QUESTIONS DIVERSES

• Antoine Aubry a reçu un représentant d'ErDF pour le problème d'éclairage public. Un technicien ErDF doit intervenir.

• David Besnard informe que l'exposition peinture organisée par le comité des fêtes aura lieu du 10 au 15 novembre 2015.

• Un terrain pour la construction d'un local

pour le comité des fêtes va être proposé.

• Cette année, le repas des anciens sera servi par les jeunes de Sainte-Suzanne et la commission "fêtes et cérémonies".

• Information des écoles : Le Sigas (syndicat inter-communal de gestion des affaires scolaire) se compose de 102 élèves dont 60 de Sainte-Suzanne-sur-Vire.

• Le PEDT (plan éducatif territorial) a été validé le 28 juillet 2015. Dans le cadre de l'Euro 2016 de football, une activité foot en salle sera proposé avec un animateur de la Fédération française de football.

• L'acompte versé à la réservation de la salle des fêtes passe de 100 à 150 € à compter de ce jour.

• Le passage du Tour de France à Sainte-Suzanne-sur-Vire est confirmé.

• Voirie : les nids de poule sur la voirie communale ont été rebouchés par les

conseillers. Une autre campagne aura lieu prochainement avec le reste du bitume.

• David Besnard donne une synthèse des dernières commissions finances de Saint-Lô Agglo.

• John Philipot informe le conseil :

- d'une action le 28 novembre "Plus d'arbre, plus de vie",

- le 2 décembre : conférence et expo sur le climat,

- Dicrim : la préfète demande la mise à jour du plan communal de sauvegarde,

- Journées du patrimoine : 350 personnes sont venus sur le week-end du 19 et 20 septembre.

• Sébastien Giard demande des précisions concernant le muret dégradé par les enfants pendant l'apéro concert et demande si l'assurance couvre les réparations.

Conseil municipal du 19 novembre 2015

Une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris a été observée à l'ouverture de la séance du conseil municipal. La veille, une cérémonie sous les drapeaux de la République a rassemblé environ 250 personnes.

Redevance d'occupation du domaine public France Télécom

Le conseil constate la redevance d'occupation du domaine public pour France Télécom pour l'année 2015 à :

- 40,25 € pour le patrimoine en souterrain,
- 53,66 € pour le patrimoine en aérien,
- 26,83 € pour le patrimoine sur le domaine public routier.

Tarif de location de salle pour les comités d'entreprise

Le conseil fixe le prix de location de la salle des associations pour les comités d'entreprise et assimilés pour une seule journée à 140 €.

Par ailleurs, le prix du Kw/h consommé

sera facturé à 0,23 €.

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le projet de schéma propose la création de 5 EPCI (établissement public de coopération inter-communale) à l'échelle du département :

- la "presqu'île du Cotentin" : 210 communes et 205 428 habitants,
 - le "bocage Saint-lois" : 85 communes et 74 947 habitants,
 - la "côte des havres du coutançais" : 110 communes et 70 635 habitants,
 - le "pays de la Baie du Mont-Saint-Michel" : 163 communes et 104 151 habitants,
 - le "Granville Terre et Mer" : 33 communes et 44 179 habitants.
- Le conseil rejette le projet de schéma départemental présenté par Madame la Préfète dans sa version du 30 septembre 2015.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le maire informe le conseil qu'il est possible de supprimer le budget CCAS à partir de 2016 et qu'il sera suivi dans le budget principal.
- Jean-Claude Hérard donne des informations sur les nouveaux chemins de randonnées de l'agglo.
- Frédéric André donne des informations sur l'avancée des projets pour le Tour de France.
- John Philipot parle :
 - des travaux à engager par la commission de fleurissement en vue du Tour de France,
 - du Dicrim en cours d'élaboration, de l'opération "Plus d'arbre, plus de vie" chaque enfant aura son arbre
- Jean-Claude Hérard s'inquiète du devenir du mur derrière la mairie.

Conseil municipal du 17 décembre 2015

Suppression du CCAS

Le maire rappelle que la loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République a été publiée au Journal officiel du 8 août 2015. Cette loi prévoit la suppression de l'obligation légale pour les communes de moins de 1 500 habitants de créer un centre communal d'action sociale (CCAS). En conséquence, le suivi des opérations du CCAS peut désormais être traduit, à compter du 01/01/2016, dans le budget principal de la commune de Sainte Suzanne sur Vire.

Toutes les opérations budgétaires et régularisations comptables devront être passées en 2015.

Le conseil municipal décide de supprimer le CCAS à compter du 1^{er} janvier 2016.

Présentation du Dicrim

John Philipot présente devant le conseil le Dicrim de la commune, fruit de son travail de plusieurs mois.

Le conseil municipal valide le projet du Di-

crim et de le mettre à disposition des habitants qui pourront le consulter en mairie.

Logement des écoles

Le maire indique que le logement a été loué à compter du 1^{er} février 2016

QUESTIONS DIVERSES

- Le Sigas avec le maire de Baudre et lui-même ont adressé un refus de prise en charge des frais de fonctionnement des écoles privées pour les enfants issus de la commune. Le Sigas possède tous les services nécessaires à l'accueil des enfants de Baudre et de Sainte-Suzanne-sur-Vire.
- L'Insee donne un décompte de la population légale au 1^{er} janvier 2013 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 à 650 habitants en population municipale.
- La demande de révision des impôts fonciers sur le patrimoine de la commune est en cours.

- La prochaine réunion avec Manche Numérique aura lieu en janvier pour l'opération Mimo.
- La contribution au SDIS sera prise en charge par Saint-Lô Agglo.
- La création d'un espace jeux est en cours par l'association "Les p'tits suzannais".
- Le conseil municipal accepte le principe de la venue d'un camion Outiror sur la place de la commune et d'apporter une aide subvention de 50 € à "L'épicerie de Campagne" desservant la commune en services.
- Jean-Claude Hérard donne des informations sur les nouveaux chemins de randonnées.
- Frédéric André donne des informations sur le Tour de France avec un détail des festivités en 2016 ainsi que la Saint-Valentin en février prochain. Toutes les informations seront en pages spéciales dans le bulletin municipal.
- Jean-Claude Hérard a assisté à une réunion d'information organisée par la Gendarmerie dans le cadre Vigipirate.

Un logo attachant et positif pour Sainte-Suzanne-sur-Vire

A l'heure où les communes fusionnent, Sainte-Suzanne-sur-Vire affirme son identité. Début septembre, le conseil municipal a choisi un logo qui exprime le dynamisme des habitants de la commune qui aiment leur cadre de vie.



Le conseil municipal a souhaité la création d'un logo pour donner à Sainte-Suzanne-sur-Vire, une image forte, positive mais néanmoins professionnelle.

La naissance du logo est la troisième étape d'une démarche entamée depuis janvier avec l'évolution du site internet et la refonte du bulletin municipal.

"Un logo était devenu indispensable pour donner de la visibilité à la communication de la commune. C'est encore plus vrai en vue du passage du tour de France en juillet prochain" précise Annabelle Lavigne.

Ce logo représente ce que nous sommes plutôt que l'endroit où nous nous situons

Le symbole du cœur apporte une dimension affective et émotionnelle, un côté humain. C'est aussi l'emblème universel de l'amour, cohérent avec Sainte-Suzanne, patronne des fiancés.

Le damier coloré renforce le côté positif. Il peut s'employer seul, dans une photo ou à côté d'un mot.

Le nom est lisible et il affiche bien le patronyme la commune. Il est écrit avec une police vive et moderne.

Et avez-vous remarqué : les deux S attachés l'un à l'autre symbolise les courbes de la Vire.

Sainte-Suzanne-sur-Vire aime... un slogan simple et efficace pour accompagner le logo

Accroché au logo, le slogan "aime" sera décliné en fonction de son utilité. Il est un vecteur de communication à lui seul.



Toutes les propositions



Joëlle Leboucher



Bénédicte Leclerc



Sipi Nesoi

Nouveau : un compte twitter et une page facebook

twitter.com/stesuz1



www.facebook.com/saintesuz



Le site internet en chiffres



www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre :

- 5 600 visites dont un pic le 1^{er} juin à 140 visites.
- 4 800 visiteurs dont 14% sont des utilisateurs réguliers.
- 18 000 pages vues.

Dans le moteur de recherche Google :

- le site est remonté 28 400 fois et 1023 personnes sont arrivées sur le site après une recherche.
- Le mot-clé [sainte suzanne sur vire] fait remonter notre site en 1^{re} position.

Un trimestre bien rempli à l'école



Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 en sortie au Cinémoviking

Le premier trimestre a déjà été bien rempli pour les élèves de Baudre et Sainte-Suzanne-sur-Vire.

Autour des apprentissages en classe, ils ont pu participer à la semaine de la solidarité internationale sur le thème du réchauffement climatique. En cette fin d'année, ils sont allés au Cinémoviking pour visionner deux films : le voyage d'Arlo pour les plus jeunes et Belle et Sébastien l'aventure continue pour la classe de CM.

En cette période de fêtes, les enfants ont été gâtés : le goûter de Noël par l'école et un cadeau offert par l'APE.

Des projets artistiques (théâtre) et sportifs (course, piscine, vélo) auront lieu lors des deux prochains trimestres.

Le prix de l'eau en 2016

Le prix de votre facture d'eau est composé de deux redevances : une pour l'eau potable et une pour l'assainissement. Chacune de ces redevances est composée :

- d'une redevance Agence de l'Eau
- d'une part communautaire fixée par Saint-Lô Agglo
- de la TVA à 5,5 %

En 2016, votre facture va augmenter :

- La redevance "eau potable" Agence de l'Eau passera de 0,41 €/m³ à 0,415 €/m³
- La part communautaire "eau potable" augmente comme le montre le tableau :

| | Tarif 2015 | Tarif 2016 |
|-----------------------------------|------------------------|------------------------|
| Abonnement | 65,03 €/an | 65,68 €/an |
| Conso < à 40m ³ | 1,973 €/m ³ | 1,993 €/m ³ |
| Conso de 41 à 180 m ³ | 1,752 €/m ³ | 1,770 €/m ³ |
| Conso de 181 à 900 m ³ | 0,864 €/m ³ | 0,873 €/m ³ |
| Conso > à 900 m ³ | 0,783 €/m ³ | 0,791 €/m ³ |

- La part communautaire "assainissement" augmente de 2,16 €/m³ à 2,38 €/m³.

L'augmentation de la part communautaire atteint donc 1% en 2016 afin de maintenir une capacité d'investissement visant à garantir la pérennité des infrastructures. En 2016, des travaux sont programmés sur notre secteur :

- Diagnostic du château d'eau du Calvaire : 15 000 € HT
- Réhabilitation du château d'eau : 80 000 € HT
- Renouvellement des réseaux : 70 000 € HT
- Poursuite de diagnostic pour la station : 15 000 € HT

Agenda des événements

ÉVÉNEMENT

Voeux & accueil des nouveaux habitants

10 janvier
15 h
Salle des fêtes

CONSEIL MUNICIPAL

ANIMATION

Super Loto

4 avril
Condé espace
Condé/Vire

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ÉVÉNEMENT

Fête de l'amour & record du monde de la plus longue chaîne de baisers

14 février
14 h
Terrain de l'école

C'EST NOTRE TOUR !

ANIMATION

Tournoi de foot

5 mai
La Hure de Loup
ESPOIR STE SUZANNAIS Restauration et buvette sur place

ÉVÉNEMENT

Cérémonie du 8 mai

ANCIENS COMBATTANTS

ANIMATION

Bourse aux jouets puériculture
Bourse aux plantes

19 et 20 mars
Salle des fêtes
Restauration à emporter

PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION

Vide grenier

15 mai
Terrain de l'école
Restauration et buvette sur place

COMITÉ DES FÊTES

Bonne humeur au repas des anciens



Dimanche 5 octobre s'est déroulé le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes.

Cette année, les jeunes de la commune, Manon, Alexandre et Marie ont assuré le service.

Au total, 58 convives ont partagé dans la bonne humeur ce déjeuner concocté par François de Saint-Jores, restaurateur traiteur à Baudre.

Carnet

1^{er} janvier au 20 décembre 2015

Naissances

Léo Van Laer né le 17 avril
 Callie Leservot née le 4 juin
 Chloé Philipot née le 8 août
 Leia Féron née le 12 août
 Raphaël Leclerc né le 17 octobre
 Sacha Férey né le 22 octobre
 Éthan Lecaplain né le 31 octobre
 Lyla Bidel née le 6 novembre
 Pacôme Rault né le 2 décembre

Décès

Marcel Leclerc, le 8 novembre
 Patrice Bernard, le 14 août
 Pierre Bouley, le 28 novembre

COMITÉ DES FÊTES

Plusieurs manifestations ont rythmé le second semestre 2015

L'exposition de peintures et de sculptures s'est déroulée du 10 au 15 novembre dans la salle des fêtes. Près de 350 visiteurs ont eu le loisir de découvrir et d'admirer les œuvres de 24 artistes qui avait répondu présent à notre invitation.

Il s'agit donc, pour une quatrième édition, d'une confirmation du succès de cet événement, largement repris et commenté dans la presse locale. Merci à tous les visiteurs, en particulier à tous ceux qui nous ont laissé leurs observations et remarques qui constituent un encouragement supplémentaire à poursuivre.

Le 27 novembre s'est tenue l'Assemblée Générale, un moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée et suite à la réélection de l'ensemble du bureau de parler des projets futurs.

Depuis le 12 décembre, les illuminations de Noël ont fait leur retour. N'hésitez pas à braver le froid (éventuel) pour venir voir le bourg de Ste-Suzanne paré de ses lumières de fêtes (de fin d'année).

Et pour finir l'année comme il se doit, les membres du comité des fêtes ont invité le Père Noël qui cette année encore nous a



Le Père-Noël a été très bien accueilli à Sainte-Suzanne

honoré de sa présence.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les prochaines manifestations pour 2016 :

- le dimanche 15 mai, le comité des fêtes tiendra son habituel vide grenier, avec autant de soleil que l'édition 2015 (en tout cas, nous le souhaitons tous).
- le samedi 2 juillet, l'Apéro Vélo Concert se tiendra sur la place de la mairie.

Les personnes qui souhaitent s'investir

dans la préparation de nos manifestations, ou simplement nous donner un coup de main sont les bienvenus

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, David Besnard au 02 33 06 01 96 ou envoyer un mail : fetes.stesuzanne@gmx.fr

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

David Besnard
Président

CLUB DE L'AMITIÉ

Un trentaine de participants pour chaque activité

Le club de l'amitié de Sainte-Suzanne-sur-Vire a repris ses activités depuis le 17 septembre.

Les marches organisées par le club obtiennent toujours un franc succès avec une moyenne de 28 participants : Dangy, Saint-

Martin-des-Besaces, Le Lorey, Rouxeville... Pour finir l'année en beauté, la bûche de Noël réunira tous les adhérents à la salle des fêtes le 17 décembre 2015 .

Brigitte Delmas
Secrétaire



La sortie à Lithaire du mois de juin dernier .

LES GOÉLANDS

Plus d'arbres, plus d'enfants



L'association les Goélands a organisé en novembre dernier une opération de plantations d'arbres par les familles de la commune et des alentours. L'opération "Plus d'arbres, plus de vie", labellisée Cop21 à l'occasion de la Conférence mondiale sur le climat a ainsi permis de planter un arbre par enfant présent.

Ces 130 arbres ont été plantés le long du fossé bordant le vélo rail afin de créer à terme une haie tressée, cette technique était autrefois très utilisée en Normandie pour garder les animaux à l'intérieur d'une parcelle.

En 2016, notre association ne présentera pas d'exposition sur l'environnement mais pour marquer le passage du tour de France, elle participera activement sur le temps des activités périscolaires à la réalisation d'une exposition sur le tour de France avec l'aide des enfants.

John Philipot
Président

ANCIENS COMBATTANTS

Les enfants chantent le 11 novembre



L'association C.A.T.M. Ste-suzanne - Condé-sur-Vire a commémoré le 5 décembre l'anniversaire de la fin des combats en Algérie. Une bonne participation avec près de 40 personnes présentes.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts et un bouquet de fleurs sur la tombe de Louis Viard, mort dans une embuscade.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu début Mars 2016.



Section UNC AFN

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 21 décembre chez le président en présence de six adhérents. Le bilan est positif.

La galette des rois aura lieu le 17 janvier 2016 à 15 h à la salle des fêtes.

La cérémonie du 8 mai et du 11 novembre à 11 h 30.

L'association remercie Monsieur le maire et le conseil pour la subvention de 110 €.

Nous remercions toutes les personnes qui participent aux cérémonies avec les enfants.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Pierre Bernard
Président

GYM VOLONTAIRE

Première randonnée en novembre

La reprise de la gym s'est effectuée le jeudi 10 septembre 2015 avec 27 licenciés.

La cotisation pour l'année est fixée à 66 euros.

Les événements pour l'année 2015-2016 :

- Dimanche 22 novembre, randonnée à la Barre de Semilly.
- Jeudi 10 décembre à 19h30, assemblée générale.
- Dimanche 31 janvier 2016, randonnée suivie de la galette des rois.
- Dimanche 13 mars 2016, randonnée à Regneville-sur-Mer.
- Dimanche 5 juin 2016, sortie annuelle région Creully-Courseulles
- Jeudi 23 juin 2016, randonnée suivie d'une soirée crêpes.

Maryse Durand
Présidente



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une régulation des nuisibles essentielle pour le maintien de la population de gibier

La société de chasse de Condé-sur-Vire et Ste-Suzanne compte cette année 80 sociétaires. Elles tiennent tout particulièrement à remercier les agriculteurs et propriétaires de terrains qui leur permettent de pratiquer la chasse, la destruction de nuisibles, le repeuplement et la gestion du gibier sur l'ensemble du territoire dont ils nous cèdent leurs droits de chasse. Notre priorité étant d'entretenir un climat de confiance et un bon relationnel entre le monde de la chasse et les agriculteurs.

Notre population de lièvres se porte bien encore cette année avec un effectif très encourageant sur l'ensemble des communes de Condé-sur-Vire et Sainte-Suzanne. Le prélèvement a été très correct pour les deux dimanches de chasse autorisés.

Concernant le gibier de repeuplement, nous lâchons cette année 320 perdreaux gris, 200 perdrix rouges et 600 faisans sur le territoire et nous veillons particulièrement à la régulation des nuisibles. Cette

régulation est essentielle pour le maintien de notre population de gibiers (lièvres, faisans, perdrix, etc...) et pour la veille sanitaire (leptospirose, etc...)

Nous avons obtenu également 8 bracelets chevreuils pour la saison 2015/2016. Nous avons convenu de renouveler notre opération "terrines" qui seront offertes à nos différents propriétaires (pour info, nous recensons plus de 100 propriétaires ou indivision sur l'ensemble de nos baux de chasse).

Coté festivités

- Notre soirée "Couscous" le 27 février 2016 à la salle Condé Espace avec l'orchestre Coraline (pour l'occasion nous fêterons les 60 ans de la création de la Société de chasse).
- Un super loto le 2 avril 2016 avec animation Jean-Claude et Dominique.
- Notre ball trap le 21 et 22 mai 2016 chez René Mesnildrey.

Christophe Pillon
Président



TENNIS DE TABLE

La relève pongiste assurée !

Le club atteint l'effectif de 42 licenciés.

28 licences traditionnelles (compétition) et 14 licences promotionnelles (loisir) parmi lesquelles on peut dénombrer 13 jeunes.

5 équipes "adultes" et 1 équipe jeunes (-12 ans) disputent le championnat par équipe, et 2 équipes disputent la coupe de la Manche.

A noter aussi, la présence des joueurs du club de Sainte-Suzanne sur les compétitions individuelles : circuits jeunes, critérium départemental et régional et les tournois homologués.

Les résultats de la 1^{re} phase

L'équipe fanion se maintient en pré-régional.

L'équipe 2, qui évoluait D1 termine à la 8^e place de sa poule et redescend en Départemental 2 (D2).

L'équipe 3 qui évoluait en Départemental 2 (D2) redescend en Départemental 3 (D3).

L'équipe 4 qui évoluait aussi en Départemental 2 (D2) devrait se maintenir à ce niveau pour la seconde phase.

Enfin, l'équipe 5, en Départementale 4 (D4) se maintient à ce niveau.

Les jeunes débiteront leur première année de compétition par équipe sur 4 tours programmés les 5/12, 23/01, 27/02 et 30/04/2016.

Les 2 équipes engagées pour la coupe de la Manche poursuivent leurs matchs de



Groupe des jeunes, entraînement tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 encadré par Jean-Pierre et Guillaume Deslandes.

poule jusqu'en janvier 2016 avant d'entamer par la suite les matchs de tableaux à éliminations directes.

L'équipe dirigeante

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Deslandes (président et entraîneur), Marie Renault (vice-présidente), Richard Saintenoy (trésorier), Sabrina Poiraud (secrétaire), Pierre Baudin, Guillaume Deslandes, Alain Hamel, Ludovic Moquet, Pascal Osouf et Nicolas Féron.

La salle est ouverte tous les mardis et mercredi soir de 20h30 à 22h30 en entraînement libre pour les adultes et le mercredi après-midi de 14h à 15h30 pour les jeunes.

N'hésitez pas à venir découvrir le tennis de table, même en cours de saison.

Pour tous renseignements, contactez Sabrina Poiraud : lepesteur.sabrina@neuf.fr ou au 06 28 21 66 34 / 02 33 72 26 64.

Sabrina Poiraud
Secrétaire

FOOTBALL

Bon début de championnat

Le club de l'Espoir Ste Suzannais s'est renforcé cette année avec le retour aux sources de 4 joueurs : Tonio, Pierre, Bource et Mika.

L'équipe connaît un très bon début de championnat avec 7 victoires, 1 nul et 2 défaites qui la place en haut du classement à la 2^e place. Après une saison difficile au niveau supérieur, le club a retrouvé une stabilité défensive avec seulement 15 buts encaissés (bravo Stef) et surtout une efficacité offensive avec la meilleure attaque du championnat et ses 37 buts.

La difficulté vient plutôt du manque de dirigeants après le départ de 2 figures emblématiques du club, Parker et The Worm, qui manquent tant par leur présence que par l'esprit club qu'ils incarnaient. Encore merci à eux pour les années passées et merci à Hubert qui a mis ses talents de défenseurs rugueux en stand by pour rendre service

aux gars et prendre le drapeau de touche.

Le tournoi cette année n'aura pas lieu le 1^{er} mai mais le jeudi 5 mai (jeudi de l'ascension), en effet, le calendrier du District de Football a prévu une journée de championnat ce jour-là. Le club compte sur les fidèles de cette manifestation pour continuer de perpétuer la bonne humeur qui entoure ce tournoi ouvert aussi aux footballeurs ou footballeuses d'un jour.

Enfin un grand merci à l'agglomération saint-loise et à la mairie pour leur soutien quotidien à la vie du club.

Si vous souhaitez occuper certains de vos dimanches après-midi par une activité sportive, le club est prêt à vous accueillir.

Bonnes vacances de fin d'année à tous !

David Hamel
Président



www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Associations de Sainte-Suzanne, vous souhaitez apparaître sur le site internet de la commune, pour afficher :

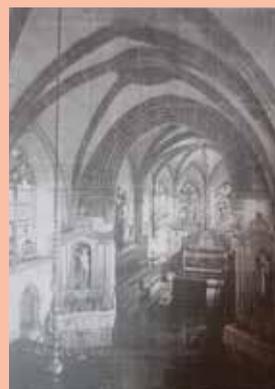
- vos coordonnées,
- vos activités,
- votre bureau,
- etc.

C'est facile ! Remplissez le formulaire sur la page du site : www.sainte-suzanne-sur-vire.net/cadre-de-vie/les-associations/



Journées du patrimoine

350 visiteurs suivent le parcours guidé dans le bourg

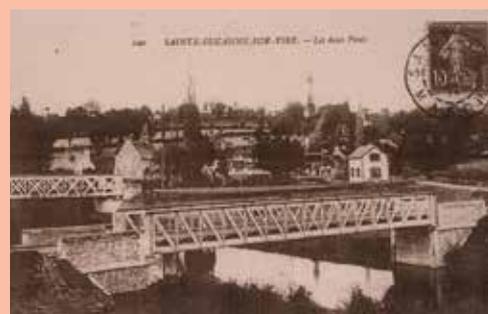
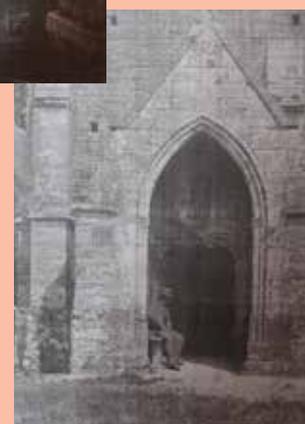


À l'occasion des journées du patrimoine, les enfants de l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire, encadrés par les bénévoles de l'association les Goélands, ont préparé un petit guide. Le parcours forme une boucle dans le bourg qui passe par des éléments du patrimoine communal : mairie, salle Lebedel, salle des associations, emplacement de la pêcherie et de l'ancien presbytère et de l'ancien port : la débarcation et bien entendu l'église classée. Ce petit guide est une première ébauche faite en trois heures seulement. Il sera amélioré, revu, corrigé et présenté officiellement en avril prochain avant d'être distribué dans les offices de tourisme.

Tout le week-end des éléments du patrimoine ont été présentés, merci aux bénévoles, aux élus présents et aux membres de l'ancienne association culturelle qui ont accueillis les nombreux visiteurs : 350 personnes estimées sur deux jours.

Le samedi soir l'église était illuminée au son des plus belles musiques classiques. Les jeunes de la commune ont allumés plus de 700 luminions et l'association Ste-Suzanne/Vire, c'est notre tour proposait grillades et pâtisseries.

Un bel exemple de travail en commun pour animer la vie du bourg.



Cahier spécial

Tour de France

Depuis le 9 juillet, l'association **SAINTE-SUZANNE VIRE, C'EST NOTRE TOUR !** à vue le jour.

Cette association a pour but de mettre en avant les nombreux atouts de notre jolie commune et de la faire connaître au plus grand nombre par diverses animations et autres activités.

Des animations ont d'ailleurs eu lieu dès cet été :

- Des mises en lumières de l'église en collaboration avec l'association Les Goëlands ont été proposées et le retour des spectateurs a été très positif.
- La diffusion durant la coupe de Monde de Rugby de l'ensemble des matchs de la France ainsi que les 1/4 , demi et la finale.

Mais, le fil conducteur reste le passage du Tour de France sur notre commune le 3 juillet prochain et durant une semaine du 27 juin au 3 juillet notre bourg sera rythmé par diverses actions variées et ludiques, tant culturelles que sportives, tant locales que musicales (en association avec notre comité des fêtes).

Avec de plus une surprise de taille le 29 juin que tous les amateurs de vélos ne sauront manquer...

Une autre action de valorisation de notre commune aura lieu le **14 février**, lors de la Saint-Valentin, nous mettrons à profit cette date pour fêter Sainte-Suzanne, patronne des fiancés.

Nous organiserons une cérémonie de fiançailles et nous tenterons de battre le Record du Monde de la plus longue chaîne de baiser, certifié par le Guinness book, détenu par la ville de Lyon. Nous savons pouvoir compter sur vos nombreuses joues et en parler autour de vous pour faire de cet événement très ludique une fête de tous les habitants.

Toutes ces animations vous seront présentées dans leur intégralité lors d'une **réunion publique qui se tiendra à la salle des fêtes le mercredi 20 janvier à 20h00.**

Plus que jamais, dans cette dernière ligne droite nous allons devoir retrousser nos manches pour parvenir à tout boucler, nous comptons sur votre participation pour l'organisation de tous ces événements.

Venez nombreux lors de la réunion pour vous informer et partager avec nous ces moments conviviaux.

Au nom de tous les membres de l'association, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et mes meilleurs vœux pour cette année 2016, une année Sainte-Suzannaise...

Frédéric André

Dimanche 14 février 2016

Venez fêter l'amour
à Sainte-Suzanne-sur-Vire

Record du monde
de la plus longue chaîne
de baisers

certifié Guinness book

Cérémonie de fiançailles

Inauguration de la fontaine aux amoureux

Concert, photos, tandem

à 14 h place de la mairie



Notre invité le mercredi 29 juin **Laurent Jalabert**

né le 30 novembre 1968 à Mazamet, est un coureur cycliste français, professionnel de 1989 à 2002, reconverti sélectionneur de l'équipe de France sur route de 2009 à 2013. Il fut notamment numéro un mondial de sa discipline de 1995 à 1997 et en 1999 et remporta dans sa carrière 138 victoires. Coureur très complet, il débute sa carrière comme sprinteur, puis remporte plusieurs classiques, dont Milan-San Remo en 1995 et le Tour de Lombardie en 1997, ainsi que des courses d'une semaine, comme Paris-Nice, trois fois, le Tour du Pays basque, le Tour de Catalogne et le Tour de Romandie. Sur le terrain des grands tours, il a remporté le Tour d'Espagne en 1995, le classement par points des trois grands tours et le classement de la montagne de deux d'entre eux. Il a terminé 4^e du Tour de France en 1995.

Exposition **Playmo-vélo**

Des enfants volontaires de l'école réaliseront sur le temps des activités périscolaires une exposition Playmobil sur le thème d'un village normand traversé par le tour de France. Ils seront aidés d'adultes passionnés de playmobil qui les aideront à réaliser les différentes scènes qui composeront la maquette. Cette maquette de 8 à 10 m² sera exposée dans la salle des fêtes du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet 2016 et sera inaugurée officiellement par Laurent Jalabert le mercredi 29 juin à 17h30.



Vélo concert

2 juillet 2016

COMITÉ DES FÊTES

Place de la mairie - Restauration et buvette sur place



2-24 JUILLET 2016
103^e édition

Partageons la passion

LA MANCHE Grand Départ



2^e étape : Saint-Lô > Cherbourg-Octeville

Dimanche 3 juillet 2016

Distance : 183 km

Départ fictif : 12h40, Saint-Lô

Départ réel : 13h00, à Sainte-Suzanne-sur-Vire par D86

| ITINÉRAIRE | | Caravane | 44 km/h | 42 km/h | 40 km/h |
|-------------|--------------------------------|----------------------|---------|---------|---------|
| FRANCE | | | | | |
| MANCHE (50) | | | | | |
| VC | SAINT-LÔ (VC-D28) | <i>Départ fictif</i> | 10:40 | 12:40 | 12:40 |
| D28 | Carrefour D28-D88 | | | | |
| D88 | Carrefour D88-D88 E1 | | | | |
| D88 E1 | BAUDRE (D88 E1-D86) | | | | |
| D86 | L'Écluse | | | | |
| | SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE | <i>Départ réel</i> | 11:00 | 13:00 | 13:00 |
| | CONDÉ-SUR-VIRE (D86-D53) | | 11:03 | 13:02 | 13:03 |
| D53 | La Vassonnière | | 11:07 | 13:06 | 13:07 |
| | Carrefour D53-D974 | | 11:10 | 13:09 | 13:10 |
| D974 | TORIGNI-SUR-VIRE (D974-VC-D13) | | 11:11 | 13:10 | 13:11 |

Extrait du programme de l'étape

LÉGENDE THE KEY

- Grand Départ Race Start
- Ville départ Start town
- Ville arrivée Finish town
- Ville repos Rest town
- Arrivée finale Race finish
- Étape en ligne Stage
- C.I.m. individuel Individual time-trial